

L'ImproViste

N°6

LE JOURNAL DU LYCÉE LA VISTE

Mars 2017



**Ecole : inégalités, harcèlement, racket,
handicap, cantine**

C'EST PAS VRAIMENT FAIT POUR QU'ON SE RENCONTRE

Contenu

À LA UNE

- 4 Les inégalités dans le monde scolaire

ZOOM SUR...

- 9 Le harcèlement en milieu scolaire

INTÉGRATION

- 12 Les élèves en situation de handicap et l'école

ATTENTION !

- 14 Le racket à l'École

MIAM MIAM ?

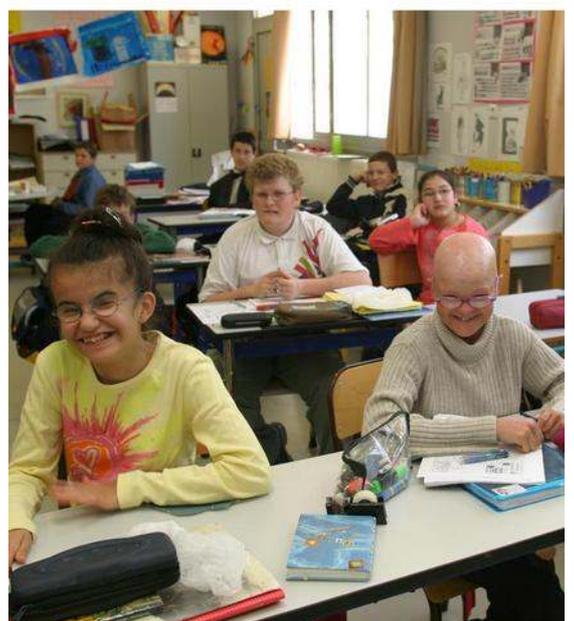
- 17 Les cantines scolaires d'ici et d'ailleurs.

RETOUR VERS LE ... PASSÉ

- 19 Ces professeurs du lycée La Viste qui ont changé d'établissement

ECLAIRAGE

- 20 L'école buissonnière



alton > www.toulon.fr

LE MOT ...

... DE LA RÉDACTION

De l'école avant toute chose. Une école qui élève pour grandir vers l'avenir... Une école où se mêlent les savoirs, où se construisent les talents,

Une école où se nouent les relations, où s'exprime le vivre ensemble, où on apprend à être de bon citoyen. Une école qui s'enrichit de sa diversité, bref, une école pour tous.

Vous l'avez compris : ce numéro 6 (et oui déjà !) est centré sur l'école. On vous fait grâce de « Qui a eu cette idée folle... Un jour d'inventer l'école... » car en réalité, l'école, c'est une idée de génie ! L'éducation change le monde au point que c'est un droit essentiel et fondamental qui doit être accessible à tous. Mais, l'école est aussi un lieu où les inégalités s'observent. Au niveau mondial, 34 millions d'adolescentes ne sont pas scolarisées alors qu'elles constituent le premier socle de l'éducation déjà au sein de la famille. L'article proposé par Canan.



Des comportements inacceptables sont aussi visibles à l'école : le harcèlement, le racket... A celles et ceux qui en ont marre qu'on leur parle du harcèlement scolaire, sachez que 700 000 élèves sont harcelés en France. Donc merci à Safa, Johanna, Stirati, Hikimati et Emilie de continuer à en parler, en page 9. Certes, l'école présente des inégalités mais elle tend aussi à rendre ses murs accessibles à tous. Les progrès en matière d'intégration des élèves en situation de handicap en témoignent. Toute la lumière sur les progrès en la matière en page 13.

Le meilleur moment de l'école : la cantine ! Oui, oui ! Non ? Alors, si vous n'êtes pas d'accord, voyez plutôt le petit tour d'horizon de diverses cantines du monde. On ne s'attarde pas sur les goûts. Sachez que le repas à la cantine est un véritable enjeu mondial : dans les pays les plus pauvres, seulement 18 % des enfants des écoles primaires reçoivent un repas à l'école.

Nos élèves ont eu envie de recontacter une ancienne professeure du lycée : Merci à Stéphanie Coulon d'avoir pris le temps de répondre à Amel et Randa. A lire en page 19. Enfin, on ne pouvait faire l'impasse sur l'école buissonnière ! Sécher les cours, vous voyez de quoi on parle. Epatez vos profs (surtout de français) en le disant comme on le dit ici et ailleurs. Les réponses en page 21.

On finit par une illustration de ce que l'école rend possible : un slam « La Colombe », écrit sur l'année 2016-2017 par Mehdi (TCOM).



Les inégalités scolaires dans le monde



L'éducation : pourquoi ?

Parce que l'éducation change le monde

La scolarisation des enfants s'améliore dans le monde MAIS aujourd'hui encore 61 millions d'enfants ne vont pas à l'école (ils étaient 100 millions en 2000) et 758 millions d'adultes sont analphabètes (sur 7.5 milliards d'habitants sur terre).

Le droit à l'éducation est un droit fondamental mais les freins à l'éducation sont nombreux :

- la pauvreté des familles (le manque de moyens pour payer les frais de scolarité et la nécessité de faire travailler les enfants),
- l'éloignement de l'école,
- le manque d'enseignants qualifiés,
- le manque d'équipement,
- le fait d'être une fille (mariages et grossesses précoces, insécurité à l'école...),
- les maladies pourtant évitables,

Un enjeu de taille :

l'éducation des filles

- les migrations nécessaires pour survivre, les catastrophes naturelles...

Ainsi, tous ces éléments viennent priver des millions de personnes d'une éducation de qualité. Pourtant, l'éducation des enfants mais aussi des adultes, est essentielle pour assurer le développement d'un pays, un meilleur respect des droits et est source de progrès économique, social et culturel.

La situation reste encore préoccupante dans certaines régions du monde : 32,5 millions d'enfants non scolarisés vivent en Afrique subsaharienne, un chiffre encore très élevé même s'il a baissé de 9 millions entre 2000 et 2015 en dépit d'une forte pression démographique ; et ils sont aussi encore 18 millions à ne pas être scolarisés en primaire en Asie, contre 1,9 million dans les pays riches.

Ces chiffres nous font prendre conscience de notre chance en France.



L'éducation des filles dans le monde

Aujourd'hui, l'égalité des sexes est un droit fondamental encore peu respecté dans le monde.

L'éducation joue un rôle fondamental en donnant aux filles et aux femmes la liberté de prendre leurs vies en mains afin d'en améliorer les conditions.



Des chiffres éloquentes et des obstacles alarmants : 34 millions d'adolescentes dans le monde ne sont pas scolarisées. Ainsi, les filles sont de manière générale moins scolarisées que les garçons : on considère encore que celles-ci n'ont pas d'utilité à étudier ! Dans de nombreuses régions du monde, notamment dans les pays en voie de développement, ce sont surtout les filles qui sont le moins respectées dans leur droit à l'éducation, à cause de :

- la pauvreté qui les oblige à soutenir financièrement la famille, en étant mariées très jeunes, en allant travailler ou en aidant simplement les mères au travail domestique ;
- les mariages forcés qui touchent des filles très jeunes et impliquent plusieurs choses : il devient alors inutile de les instruire ; elles tombent enceintes tôt et doivent quitter l'école.

Au Niger par exemple, seulement 17% des filles et des femmes âgées de 15 à 24 ans savent lire et écrire.

Aller à l'école... ou pas ?

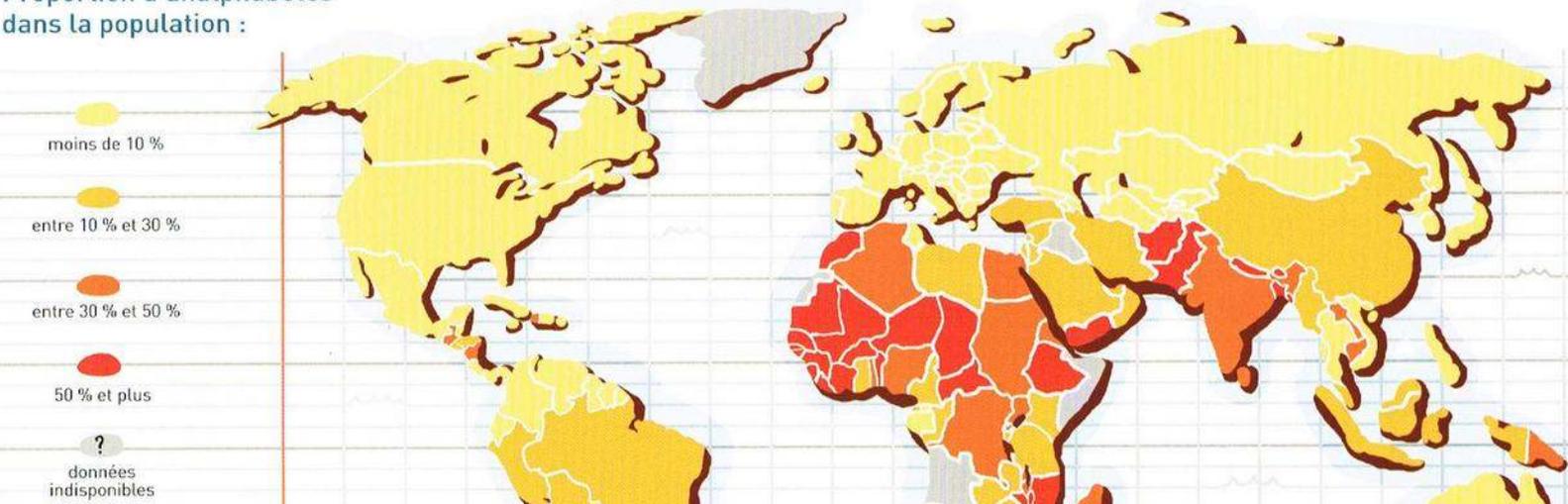
Trop d'enfants dans le monde n'ont pas accès à une instruction de base. Et quand on ne sait ni lire ni écrire, la vie est beaucoup plus difficile...

TROP D'ILLETTRÉS ET D'ANALPHABÈTES

• Quand on n'a jamais appris à lire ni à écrire, on est analphabète. C'est le cas, en 2008, de 16 adultes sur 100 dans le monde (dont 11 femmes!).

• Quand on a appris à lire, mais mal ou pas assez, on est illettré : on ne maîtrise pas assez bien la lecture et l'écriture pour s'en servir correctement. Même dans un pays comme la France, c'est le cas de 1 personne sur 10.

Proportion d'analphabètes dans la population :



Quelles mesures pour améliorer l'accès à l'éducation des filles ?

Bon nombre d'ONG et d'institutions internationales comme l'Unesco ou Unicef demandent que chaque gouvernement affecte 20% de son budget national à l'éducation.

Par exemple, le Soudan du Sud n'y consacre que 2,6%, et 73% des filles vivant au Soudan du Sud ne vont pas à l'école primaire.

Il faut aussi embaucher des enseignants, favoriser l'accès à internet dans les écoles ou encore promouvoir l'égalité de genre.

L'éducation des filles et des femmes, notamment dans les pays en développement, permet aux familles de mettre un terme au cycle de la pauvreté.

C'est aussi un instrument efficace de lutte contre la malnutrition et la mortalité infantile.

Une femme éduquée et sensibilisée est plus armée pour protéger ses enfants contre la malnutrition et la maladie, à exercer une activité qui procurera des revenus à sa famille et surtout, à envoyer ses propres enfants, filles ou garçons, à l'école.



Le harcèlement en milieu scolaire



Qu'est-ce que le harcèlement exactement ?

On parle de harcèlement lorsque les violences sont répétitives, infligées dans l'intention de nuire et que la victime est dans l'incapacité de se défendre.

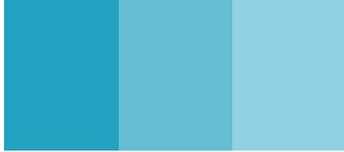
Mais alors qu'entend-t-on par « incapacité de se défendre » ? Lisez, c'est édifiant !

Il est fréquent que l'enfant qui harcèle installe une relation de domination collective sur la victime en faisant des témoins les complices de la situation. Cela lui donne le sentiment d'être validé par l'ensemble du groupe mais laisse la victime dans une situation où elle ne trouve ni empathie, ni réconfort auprès de ses camarades, elle est seule et sans défense.

Le harcèlement peut survenir à n'importe quel âge et dans n'importe quel milieu social.

Selon les projections du ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, il y aurait 700 000 élèves harcelés en France ! Ces chiffres sont édifiants ! Ainsi l'école constitue un lieu privilégié du harcèlement et prend plusieurs formes :

- Le harcèlement d'appropriation : le vol d'argent, d'affaires, de goûter, etc.,
- Le harcèlement physique : les coups, les bousculades, les griffures, les morsures, les séquestrations (dans les toilettes par exemple), etc.,
- Le harcèlement psychologique : mise à l'écart et rejet (refus de jouer, de travailler ou de manger avec un autre enfant ou adolescent), refus de choisir l'élève dans la création des équipes pendant le cours de sport, accusation de quelque chose qui n'a pas été commis, etc.,
- Le harcèlement verbal : moqueries, surnoms méchants, insultes et menaces ;
- Le harcèlement sexuel : tenir des propos à caractère sexuel, embrasser, déshabiller ou toucher un autre enfant contre sa volonté...
- Le cyber-harcèlement : on parle de cyber-harcèlement lorsque qu'Internet, les Smartphones ou les réseaux sociaux, deviennent des instruments de harcèlement. L'enfant victime de harcèlement est inondé de contenus malveillants visibles par tous (des photos humiliantes, des vidéos dégradantes, des commentaires moqueurs, des messages menaçants, des rumeurs blessantes...). Les contenus se répandent très rapidement car les informations s'échangent instantanément en circulant de portable en portable, par exemple. Le cyber-harcèlement est dangereux car ses proportions sont complètement démesurées : il est massif et permanent. Les victimes sont sous pression continuellement (la nuit, le week-end, en vacances) et n'ont plus de lieu de refuge.



Quelles sont les conséquences du harcèlement ?

Le harcèlement génère une très grande souffrance pour celui ou celle qui le subit, et ses conséquences peuvent être très graves. L'enfant qui en est la victime perd son estime de soi ainsi que sa confiance envers autrui.

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples :

- décrochage scolaire voire descolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliquerait 25% de l'absentéisme des collégiens et lycéens),
- désocialisation, anxiété, dépression,
- somatisation (maux de tête, de ventre, maladies),
- conduites addictives, autodestructrices, voire suicidaires.

- **À un élève de la classe ou de l'établissement** : il pourra en parler avec un adulte de l'établissement pour vous aider.

Lorsque vous en parlez, il est important d'expliquer en détail la situation que vous subissez. Le meilleur moyen de ne rien oublier est d'écrire l'ensemble des faits même s'ils vous semblent mineurs. Notez la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, face à cette situation. Pensez aussi à conserver les preuves éventuelles du harcèlement subi, notamment sur les médias sociaux (capture d'écran...).

Ce que vous ne pouvez pas faire:

Ne tentez pas de résoudre vous-même la situation et n'utilisez pas la violence, cela pourrait l'aggraver.

“Parler du harcèlement, c'est agir pour faire cesser la violence que vous subissez c'est aussi agir pour que d'autres élèves ou vous-même, ne soient pas victime une autre fois. ”

De plus, les témoins d'une situation de harcèlement sont souvent impactés par ce qu'ils voient. Ils peuvent notamment ressentir de la culpabilité pour ne pas avoir réagi, avoir peur de devenir victime à leur tour ou adopter un comportement violent pour se protéger... Le harcèlement déstabilise l'ensemble du groupe et ses conséquences peuvent être traumatiques pour tout le monde, c'est pourquoi il est essentiel de ne pas laisser la situation s'ancrer.

Que faire si vous êtes victime de harcèlement ?

Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions :

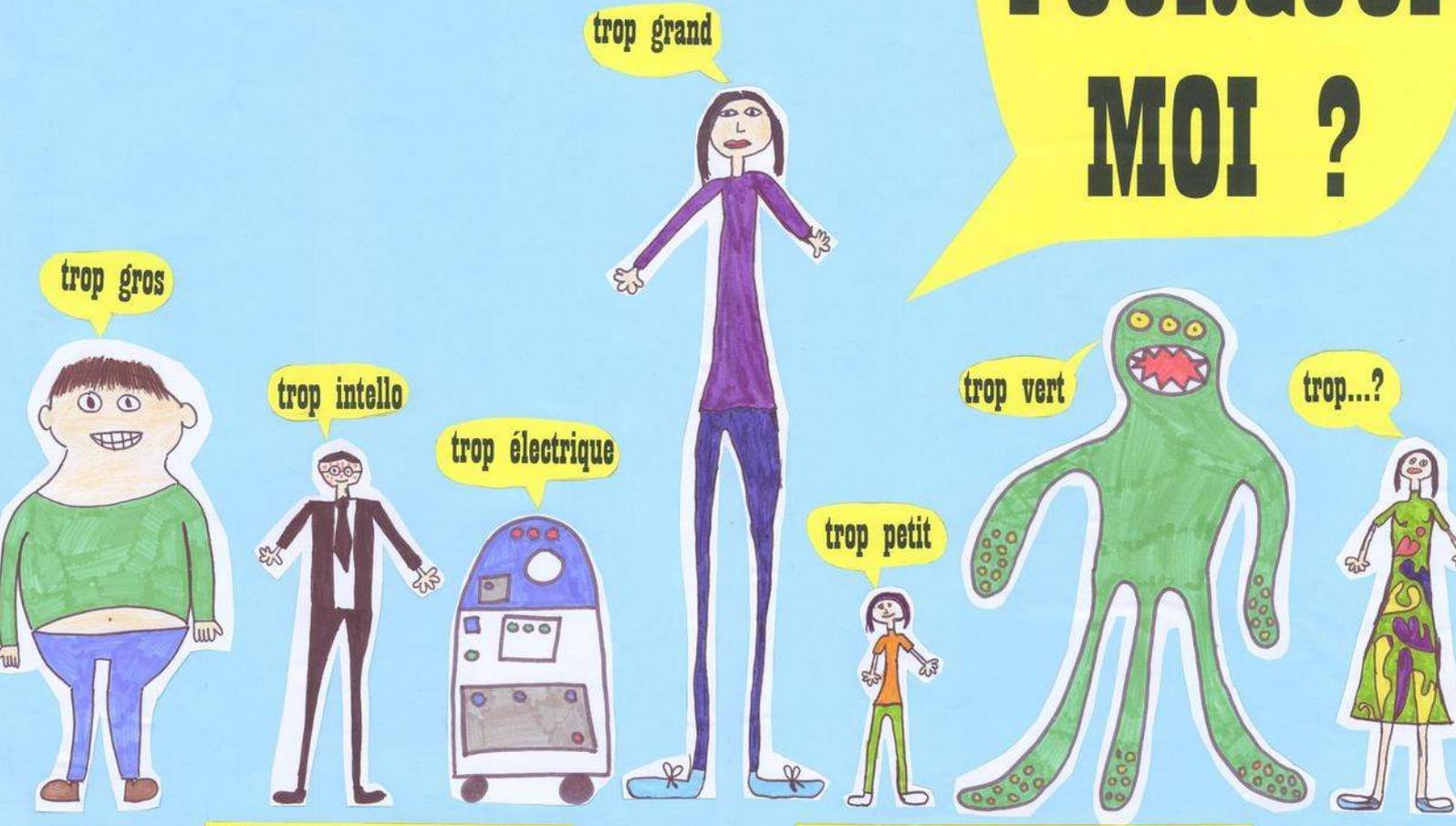
- **À un adulte de votre établissement** en qui vous avez confiance (un professeur, le CPE, l'assistant d'éducation, l'assistant de service social, l'infirmier, la direction, le conseiller d'orientation psychologue...). Ils sont là pour vous écouter, vous aider et trouver des solutions.

- **À vos parents ou un membre de votre famille ou de votre entourage** : ils pourront vous conseiller et contacter l'établissement au besoin.

Que faire si je suis témoin de harcèlement ?

Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions : si dans votre établissement ou votre classe, l'un de vos camarades est régulièrement victime de bousculades, brimades, moqueries, agressions et qu'il est mis à l'écart du groupe, il est harcelé. S'il est victime de faits similaires sur Internet, on parle alors de cyberharcèlement. Vous devez avoir conscience que le harcèlement, pour la victime, peut avoir des conséquences graves (baisse des résultats scolaires, perte de l'estime de soi, décrochage scolaire, mal être). **Le harcèlement n'est pas un jeu** : ne restez pas spectateur. En effet, les auteurs de ces faits cherchent souvent un public pour se sentir valorisés. Ne vous laissez pas entraîner malgré vous à participer à ce type de violence, notamment sur Internet ! Il ne faut ni envoyer ni transmettre des messages, des mails, des SMS ou des photos qui peuvent blesser. Imaginez comme il est violent de voir des photos ou des messages dégradants partagés sur les médias sociaux, à la vue de tous.

POURQUOI MOI ?



Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions :

- À un adulte de confiance (parents, professeur, CPE, assistant d'éducation, direction, infirmier, assistant social). Parler du harcèlement ce n'est pas « être une balance ». Au contraire, c'est assister une victime en danger pour que sa situation ne s'aggrave pas.

Les adultes sont là pour vous écouter, aider la victime et apporter des solutions.

- À un camarade ou à un délégué de classe pour qu'ils en parlent à un adulte de l'établissement.

- Si vous avez des craintes, soyez conscients que les adultes doivent vous aider et vous protéger.

Parler du harcèlement, c'est agir pour que cette situation ne touche pas, une autre fois, d'autres élèves ou peut-être vous-même.

Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le : N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3020

Si le harcèlement a lieu sur internet : N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h



Les élèves en situation de handicap et l'école

En travaillant sur le thème de l'école, il nous a semblés intéressant d'écrire un article sur le handicap à l'école. En ASSP, on doit travailler sur cette notion de handicap. Notre participation à ce journal, est aussi l'occasion d'enrichir nos connaissances sur le thème.

La définition trouvée sur le handicap est la suivante :

« constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicapé ou d'un trouble de santé invalidant. ».

On a aussi appris qu'il existait différents types de handicaps, et d'après Mme Belhenini, on ne dit pas « un ou une handicapée », mais « une personne en situation de handicap ou porteuse d'un handicap ». C'est vrai que c'est mieux dit comme cela. Comme on ne dit pas « un vieux » ou « une vieille », mais « une personne âgée » ! Tous les élèves ASSP vous le diront !

Différents types de handicaps sont répertoriés. Lorsque le handicap touche un membre ou l'ensemble du corps, on parle de handicap moteur. Il peut se manifester de différentes façons : difficultés plus ou moins importantes pour se déplacer, pour communiquer, pour saisir et manipuler des objets, pour effectuer certains gestes. Les handicaps visuels sont des handicaps qui concernent les troubles visuels à la cécité complète.

Le handicap d'origine auditive, qu'il soit de naissance, dû à une maladie ou à un accident, le handicap auditif compromet sensiblement la communication et l'accès à l'information si l'environnement n'y veille pas. Il est capital de dépister ce type de handicap avant la scolarisation de l'enfant. On compte également d'autres types : le handicap d'origine intellectuelle, psychique, Le handicap psychique...

Avant et après la scolarisation des élèves en situation d'handicap.

Concernant l'accès à l'école des personnes en situation de handicap, il aura fallu attendre la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi a permis des avancées majeures dans la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap. Ils y ont toute leur place et le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Pour les familles d'enfants en situation de handicap, cette loi constitue un véritable progrès. En effet, on pourrait penser que l'enfant en situation de handicap était doublement désavantagé : à la fois par la nature de son handicap et aussi par le fait que celui-ci lui empêche l'accès à l'école.



Voilà donc une approche nouvelle qui est consacrée grâce à cette loi: « *quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité.* ».

En fait, on voit dans cette approche l'application du principe d'égalité cher à notre République Française. Pour information, au lycée La Viste, certains de nos camarades sont en situation de handicap. Nous sommes ravis qu'ils fassent partie des élèves au même titre que chacun d'entre nous. Nous avons trouvé d'autres chiffres sur Internet. Pour l'année scolaire 2016-2017, ce sont 300 815 enfants en situation de handicap qui ont été scolarisés dans les écoles et établissements relevant du Ministère de l'Éducation nationale que ce soit dans le public ou dans le privé: 172 145 dans le premier degré et 128 670 dans le second degré. Cela représente une augmentation de 7,5% d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire par rapport à l'année scolaire 2015-2016. Il faut savoir que cette évolution est permise par l'amélioration de la professionnalisation des accompagnants (les Assistants de Vie Scolaire), les parcours des enfants en situation de handicap se diversifient et s'allongent à l'École.

Canan, Rania, Sohret, Illona, Jasmine



Le racket à l'Ecole



Racketter c'est « *exercer des menaces ou des violences sur une personne en vue d'obtenir d'elle de l'argent, des objets, des informations, un engagement...* ».

Bien que le phénomène de la violence en milieu scolaire ne soit pas nouveau, il semble que sa banalisation en fasse une préoccupation majeure de toute la société.

Le racket : un cercle vicieux
D'une part, le racket a cette particularité d'être peu visible. La crainte des représailles annoncées maintient la victime dans le silence.

Ce sont les parents qui sont le mieux à même de se rendre compte de la situation en constatant la disparition d'objets, d'argent ou un changement de comportement... Ils doivent interpellier le personnel de l'établissement. D'autre part, la victime d'un racket est souvent amenée à voler pour satisfaire les exigences de ses tourmenteurs, ce qui renforce son sentiment de ne pouvoir être aidée, puisqu'elle même commet des actes de délinquance. La sensation d'être incapable de se défendre peut engendrer un sentiment d'infériorité handicapant.

Le numéro vert Jeunes Violences Écoute

3020 ou 0 808 807 700
(appel anonyme et gratuit).

Un mineur victime de vol ou de racket en milieu scolaire doit être soutenu par le personnel éducatif. Et ce, même si les faits n'ont pas eu lieu dans les bâtiments même de l'établissement (sur le trottoir par exemple) ou s'il s'agit de menaces via internet.

Le mineur scolarisé peut ainsi se confier à un enseignant, à un conseiller principal d'éducation, un surveillant ou à tout autre personnel de l'établissement.

Ces personnes doivent l'aider et rapporter les faits au chef d'établissement.

Celui-ci doit prendre les mesures qui s'imposent en informant les services départementaux de l'éducation nationale. Il peut aussi prévenir le policier ou gendarme "référént sécurité-école" affecté à son établissement, si ce dispositif existe.

Le mineur et ses parents peuvent également prévenir eux-mêmes les services de l'éducation nationale s'ils souhaitent que des mesures soient prises par le chef d'établissement.

Ces mesures peuvent être un changement de classe ou des sanctions contre un autre élève.



Que faire si l'on est victime de racket ?

Les éducateurs et parents doivent réagir vite, en parlant avec l'élève, en le rassurant et surtout en le déculpabilisant.

La coopération parents-enseignants est donc essentielle.

Le n° vert Jeunes Violences Écoute : 3020 ou 0 808 807 700 (appel anonyme et gratuit).



LA CANTINE

**« Je préfère manger à la cantine,
Avec mes copains et mes copines... » Carlos.**

Le repas, un moment d'échange, de partage et surtout de plaisir. Tous les jours, environ 368 millions d'enfants (Source Le Monde, 2013) reçoivent un repas à l'école et ce dans 169 pays du monde entier selon un rapport publié par le Programme Alimentaire Mondial. Ceci s'observe à la fois dans les pays développés et dans ceux en voie de développement.

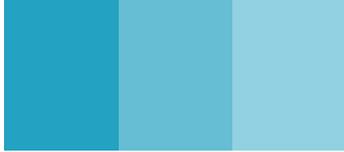
C'est l'occasion pour nous de nous demander quels sont les repas de cantine à travers le monde.

Préambule : la cantine à l'école, comment c'est arrivé ?

En 1872, l'Ecosse s'est montrée stratégique : elle savait qu'un des leviers pour inciter les familles à envoyer les enfants à l'école était le repas, surtout un repas chaud pour le midi et qui plus est, un repas gratuit !

Petit tour d'horizon.

En **Angleterre**, le déjeuner servi à la cantine à midi est un encas assez léger. Et oui, nos amis anglais consacrent beaucoup de temps au petit-déjeuner, si bien qu'à midi, c'est un petit encas composé de crudités, d'un sandwich à base de pain de mie, d'un produit laitier type yaourt, le tout accompagné d'une boisson. Idem pour aux **USA**, où le petit-déjeuner est copieux. Ainsi, les Américains se callent à midi avec un sandwich à base de pain de mie, des chips, un fruit et un produit laitier type yogourt. A **Cuba**, riz et protéines (Ropa Vieja) composent l'assiette de l'écolier le midi. Non loin, le **Mexique** mise sur le sandwich léger léger. Pour les petits **japonnais**, riz, poisson et épinard, soit féculent, protéine et légumes. Les écoliers **norvégiens** misent sur le Healthy...



Par healthy, il faut comprendre « Bon pour la santé ». Le midi, c'est fruits, sandwich et yaourt. Sur le continent **africain**, les assiettes à la cantine au **Nigeria**, sont composées de riz, viande et du plantain. Et oui, considérée comme une mauvaise herbe chez nous, cette plante est très consommée et prisée au Nigeria.

Dans les pays les plus pauvres,
seulement 18 % des enfants des écoles primaires
reçoivent un repas à l'école.

En Russie, saucisse et bouillie à base de lait et avoine, type porridge font le bonheur des enfants russes.

Pas très ragoûtant... En **France**, le plateau de l'écolier doit impérativement contenir des aliments de chaque groupe pour être équilibré. C'est une obligation !

Le repas à la cantine, un enjeu mondial

Dans un article du Monde datant d'octobre 2017, on lit que le repas à la cantine est aussi source d'inégalités importantes entre les enfants, d'où un investissement mondial dans ces programmes qui s'élève à 75 milliards de dollars. La majorité de ces fonds provient des budgets gouvernementaux.

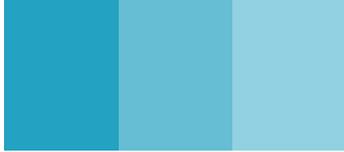
Une véritable problématique : l'ONU dénonce des inégalités importantes. Dans les pays les plus pauvres, seulement 18 % des enfants des écoles primaires reçoivent un repas à l'école.

Sachez tout de même qu'au **Cambodge**, les enfants de 3-6ans font la queue avec un bol et une cuillère pour recevoir leurs repas. Au **Kenya**, les cuisines centrales équipées n'existent pas, les repas sont faits au feu de bois. Les règles d'hygiène disparaissent ou sont rudimentaires, ce qui cause de nombreuses maladies.

Grace à certaines associations, les enfants scolarisés peuvent manger à la cantine gratuitement, ce qui les encourage à aller à l'école.

En Europe : certains élèves bénéficient d'une bourse scolaire pour financer la cantine.

Un autre avantage de s'inscrire à la cantine est de ne pas rentrer chez soi entre midi & deux et de profiter des copains copines !



Ces professeurs du lycée La Viste qui ont changé d'établissement: Nous avons recontacté Mme Coulon, ancienne professeure de notre lycée

Les professeurs du lycée La Viste sont nombreux à nous avoir quittés, certains pour d'autres propositions, d'autres pour passer des concours, etc.

Tous ont une raison et bien souvent nous les regrettons car nous sommes habitués à leurs méthodes de travail, leurs devoirs, leurs cours et lorsque qu'ils ne sont plus là et bien cela veut dire nouveau professeur, nouvelle méthode de travail, nouvelle ambiance ce n'est plus pareil et cela nous affecte dans notre scolarité ; il faudrait penser à cela ! C'est pour cela que nous avons gardé contact avec eux en échangeant nos emails et en prenant de leurs nouvelles de temps à autre. Cette interview s'adresse à notre ancienne professeur Mme Coulon

Pourquoi êtes-vous partie ? *Je suis partie parce que j'ai été dans l'obligation d'être mutée à la suite de ma réussite au concours externe pour être titularisée. De toute façon, il n'y avait plus de poste de contractuel l'an dernier au lycée La Viste.*

Que faites-vous actuellement ? Et dans quel lycée êtes-vous ? *Actuellement, je travaille dans un lycée professionnel à Avignon, j'enseigne l'animation à des ASSP et des SPVL niveau seconde.*

Etes-vous contente de votre choix ? *Je suis contente de ma réussite au concours mais c'est à contre cœur que j'ai quitté le lycée La Viste où j'ai exercé 3 ans.*

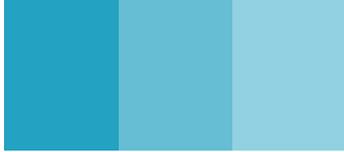
Etes-vous bien dans votre établissement ? *L'équipe est accueillante et encadrante, toute l'équipe est très gentille ; par contre le lycée est immense (1400 élèves) et c'est difficile de connaître tout le monde !*

Est-ce qu'on vous manque ? *Oui vous me manquez beaucoup, mes collègues de travail me manquent aussi beaucoup mais c'est aussi enrichissant de connaître d'autres personnes. Mes premières années d'enseignement au lycée La Viste resteront dans un coin de mon cœur.*

Quand comptez-vous revenir ? *Peut-être jamais, la vie ouvre de nouveaux horizons !!! Le lycée doit avoir besoin d'un poste avec un enseignant dans ma discipline pour pouvoir revenir. Je ne peux pas faire ce que je veux. Vous avez autre chose à nous raconter ? Accrochez-vous aux études et allez jusqu'au bout de vos rêves, croyez en l'avenir. Et n'oubliez pas que c'est vous qui construisez votre avenir et votre métier alors ne lâchez rien et vous serez fière de vous le jour des résultats du bac . Je crois en vous !!*

Vous nous manquez énormément, on pense fort à vous !

Merci beaucoup, c'est très gentil mais vous allez être amenés à travailler en équipe et à vous séparer de certains de vos camarades avec qui vous vous entendiez bien. Ça fait partie de la vie..... Je vous embrasse et vous souhaite une bonne année 2018 plein de réussite. Mme Coulon.



Eclairage : l'école buissonnière

Comment travailler sur un thème comme celui de l'école sans parler de l'école buissonnière !

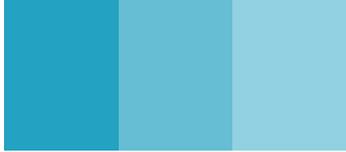
Chers élèves du lycée La Viste, vous connaissez ?

Mais, oui, nombreux d'entre nous avons été avertis lors des conseils de classe. Le fameux et redouté avertissement assiduité ou absences. Bon, il faut tout de même dire que ce n'est pas toujours de notre faute. Les bus et leurs retards ont aussi leur part de responsabilité. Mais, parfois, bon soyons honnêtes, on sèche les cours, on fait l'école buissonnière.

Faire l'école buissonnière

On est allé faire des recherches sur l'école buissonnière. Grâce à Wikipédia, on a appris que le terme datait du 16ème siècle. La buissonnière, à cette époque, était une école clandestine qui se tenait en plein champ, en plein buisson, époque où les prêtres (les ancêtres de nos chers enseignants !) avaient des difficultés pour prêcher la religion.

Pour transmettre la religion, ils décidèrent de la dispenser dans les campagnes et les bois, dans des écoles secrètes et le parlement de l'époque avait du les interdire.



Comment se dit « Sécher les cours » ici et ailleurs ?

Nos recherches nous ont amenés sur les synonymes employés dans d'autres pays.

En France, quand on ne va pas à un cours, on dit « Je le sèche ». Si vous voulez épater vos professeurs, tentez le « Je buissonne ».

Cela pourra peut être atténuer la sanction !

Eloge de l'école buissonnière : Tous les amoureux de la nature vous le diront : la nature et ses merveilles regorgent d'innombrables sources d'apprentissage. C'est ainsi d'ailleurs qu'en Allemagne, au Japon, en Nouvelle Zélande ou encore aux Etats-Unis, il existe un grand nombre de structures qui accueillent des enfants dans la forêt, peu importe la météo !

Si vous voulez épater vos professeurs, tentez le « Je buissonne ». Cela pourra peut être atténuer la sanction !

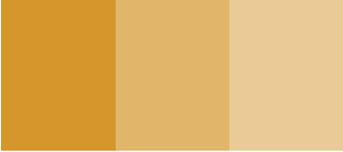
Toujours en France, nos amis de la Réunion eux disent « Je bâche » quand en Moselle ou en Alsace, on utilise la formule « Faire bleu ». Ne nous demandez pas pourquoi !

En Belgique, on « brosse » un cours, lorsqu'on le manque et au Canada, « on foxe ». Nos amis les Suisse, « gattent » ou « courbent » !

Apprendre dans la forêt, en plein buisson, dans les champs, c'est pas si bête !

L'enfant apprend dès son plus jeune âge à se sentir bien dans la nature, à développer ses sens, à grandir à son propre rythme !

Bon nous, quand on buissonne, il faut avouer, on n'est pas dans la forêt !



Slam ...

L a colombe

“Demain c’est loin mais, Un jour peut-être je finirai par raisonner les hommes. ”

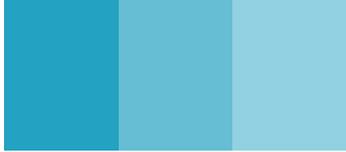
J’aimerai m’envoler pour parler à la Colombe.
Celle qui a dompté la forêt
Celle à la pelure blanche, qui a un aspect d’ange.
Si j’aimerais m’envoler, c’est pour m’évader et évacuer ma colère. A sa découverte elle s’est échappée, envolée par crainte de l’humanité.

J’aimerai m’envoler pour la rattraper,
Afin de la ramener à mes côtés pour nous instruire la paix.
Arrêtez de l’attaquer dès qu’elle est prête à se poser.
Je l’ai appelée dans la forêt, pour qu’elle m’apprenne à la dompter.

J’aimerai m’envoler pour mieux me déplacer.
J’aimerai m’envoler pour avoir toute liberté.
Simplement, j’aimerai m’envoler juste pour pouvoir m’évader.

Je suis la Paix dans le cœur des hommes.
J’ai combattu la guerre, pour récupérer la forêt.
Je viens de l’Est, de là où je me suis envolé.
Je m’appelle la Colombe
Hier j’ai pleuré, après avoir gambergé.
Aujourd’hui je suis en forme, prêt à conquérir ces zones.
Demain c’est loin mais,
Un jour peut-être je finirai par raisonner les hommes.

Mehdi



Quel est votre meilleur souvenir d'école ?

Les élèves :

Serena : Quand je suis rentrée en maternelle j'ai découvert la sieste. Quel Bonheur !

Noura : Quand le collège a fermé pendant 3 jours !

Myriam. B : C'était en 4e, je me suis laissée aller !

Donia : C'était en 3e avec une copine on avait fait cavalier le cpe dans les couloirs !

Kenza : Meilleure classe en 3e : je n'arrêtais pas de rigoler.

Myriam : Meilleure classe en 5e ! Que des délires.

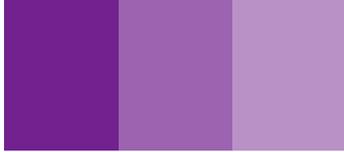
Rahina : C'était quand je suis rentrée en 6e, section sportive, nous avons intégré le championnat académique grâce à moi. Puis j'ai reçu ma carte officielle d'arbitre de handball.

Christina : Quand je suis arrivée en 3e j'étais nouvelle, une fille n'arrêtait pas de me crier dessus, par la suite, elle est devenue ma meilleure amie !

Rayane : Quand j'ai fait croire à la prof que « khenza » voulait dire orange alors que ça veut dire sale en arabe.

Anais : avec mon meilleur ami lorsque j'ai enfermée la directrice dans la cour.

Rizlène : Quand on m'annonce le début des vacances d'été



Pire souvenir : En cm2 arrivée dans une nouvelle école, la première semaine, la maîtresse nous demande de faire signer une information dans le carnet. Le lendemain elle vérifie le carnet, j'avais oublié de faire signer le mot. La maîtresse crie, hurle, tempête, je fonds en larmes. Je n'ai plus jamais oublié de faire signer mon carnet.

Meilleur souvenir : En français au collège, les cours avec mon professeur préféré qui m'a donné ma vocation.

Mon meilleur souvenir : Lorsque j'étais en classe terminale au lycée Alexandra David Neel à Digne. J'étais pensionnaire, 2 professeurs avaient organisé une semaine de ski pour toute la classe à Aiguilles en Queyras. Je sais que les autres professeurs n'étaient pas favorables à cette semaine l'année de terminale avec l'échéance du bac. Nous avons gardé un excellent souvenir de ces 2 enseignants et de cette super semaine. Il y a eu très peu d'échec à l'examen (2 camarades si mes souvenirs sont bons).

“Et les profs ? Quelques souvenirs d'école ... anonymes ;-)) ”

Le meilleur souvenir : Un début d'été, il y a... très très longtemps ! Nous sommes nombreux ce jour-là... Nombreux à vouloir connaître le résultat... A vouloir savoir si nous avons réussi ou pas ! Et devant nous, fixés sur les grilles du lycée, des panneaux... avec des noms, plein de noms... Alors, nous tentons de nous frayer un chemin dans la foule pour tenter de lire notre nom sur un des panneaux. Et finalement, après plusieurs longues, très longues minutes, je vois mon nom, suivi de ces mots magiques : ADMIS. Enfin, après des jours et des jours de travail et d'angoisse, j'avais obtenu mon BAC... Le cri qui a suivi était un cri de victoire... Mais, tout autour de moi, il y avait aussi les pleurs et la tristesse de ceux qui avaient échoué.

Le pire : ? Je ne sais pas.

Mon pire souvenir : Au collègue H. Laugier à Forcalquier dans les Alpes de Hte Provence en classe de 5ème, la classe avait été punie avec des heures de colle (un mercredi) pour être sortie en l'absence d'un professeur. Nous avions à disserter sur : " la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ". Je l'avais vécu comme une injustice profonde, faut dire que le surveillant était hyper sévère.